

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CURE

Par Cadoudal Postée le 04/03/2021 14:16

Où faire une cure après un sevrage à l'hôpital

Mise en ligne le 04/03/2021

Bonjour,

Une fois un sevrage effectué, il est tout à fait envisageable (et souvent recommandé) de prolonger les soins en vue de consolider l'arrêt de l'alcool et retrouver un nouvel équilibre de vie. Cela peut se faire de manière ambulatoire en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), en consultations externes d'unités hospitalières d'addictologie, en hôpital de jour, mais également en structures de soins résidentiels. Il semble que cela soit ce que vous recherchez.

Il existe différentes formes d'accompagnement résidentiels : individuelles (appartement thérapeutique, famille d'accueil) ou collectives (centre thérapeutique résidentiel, communauté thérapeutique, service de soin de suite et de réadaptation).

Nous vous transmettons ci-dessous les coordonnées des différentes structures de votre département proposant du soin résidentiel après sevrage. Les soins en addictologie n'étant pas sectorisés, il est tout à fait possible de changer de département si vous le souhaitez. Via le lien que nous vous joignons sur « L'aide spécialisée » vous trouverez un moteur de recherche permettant d'accéder à toutes les structures de soins résidentiels par département.

Nous restons évidemment disponibles dans le cas où vous auriez besoin de revenir vers nous pour plus de précisions ou vous aider à vous orienter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURE

CSAPA GEORGES SAND-CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL-L'HÉBERGERIE

132 RUE JULES FERRY
77360 VAIRES SUR MARNE

Tél : 01 64 61 76 67

Site web : www.aurore.asso.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h00-18h00

Centre : Centre ouvert toute l'année, 24h/24 et 7j/7.

Service mobile : Une équipe mobile se déplace pour aller vers les usagers, possibilité d'effectuer des consultations individuels

- Contacts au 06 18 12 02 55 ou 06 24 16 46 20

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION EN ADDICTOLOGIE

Avenue Victor Hugo
Site Abel Leblanc
77120 COULOMMIERS

Tél : 01 64 65 87 03

Site web : www.ghef.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Centre : Ouverture 24h/24

COVID -19 : PCR moins de 72 heures pour une entrée en hospitalisation

Voir la fiche détaillée

CSAPA APS CONTACT: SITE DE MONTEREAU : CJC ET APPARTEMENT THÉRAPEUTIQUE

8 boulevard de la République
77871 MONTEREAU FAULT YONNE

Tél : 01 64 32 13 16

Site web : www.aps-contact.fr

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, sauf vendredi 17h -

Consultation en ambulatoire pour les addictions sans substance et service d'hébergement thérapeutique.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous, pour les jeunes mineurs et majeurs jusqu'à 25 ans et leur

entourage contact : 01 64 08 99 47 - service-cjc@aps-contact.fr

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

CENTRE HOSPITALIER DU SUD 77 : UNITÉ D'ADDICTOLOGIE

1 bis, rue Victor Hugo
Hôpital de Montereau
77875 MONTEREAU FAULT YONNE

Tél : 01 64 31 64 41

Site web : urlz.fr/jeYo

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h00

COVID -19 : PCR de moins de 72 heures pour toute hospitalisation

Voir la fiche détaillée

CSAPA APS CONTACT- SITE DE PROVINS

28 rue de la Vénrière
B.P. 75
77483 PROVINS

Tél : 01 64 08 99 47

Site web : www.aps-contact.fr

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h sauf vendredi jusqu'à 17h00 sur rendez-vous.

Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de 12 à 25 ans sur rendez-vous avec/sans entourage

Service de prévention : Service de Prévention et de formation pour les professionnels, contacter la coordination d'APS par mail

: service-prevention@aps-contact.fr ou au secrétariat du Csapa

Substitution : Délivrance des traitements de substitution aux opiacés sur place pour les patients suivis / Accompagnement en réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "L'aide spécialisée: les structures de soins résidentiels"